

D 31483

# S. I. A. M. V. A.

*Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Moyenne Vallée d'Ardières*

Adresse postale : Chavanne 69430 BEAUJEU Siège : Mairie 69430 Lantignié  
tél. : 04 74 04 81 36 fax : 04 74 04 80 24

ARRIVE LE

18 MARS 2011

UT BEAUJEU

# Actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement

Rapport final.



Document No

agence  
de l'eau

rhône méditerranée & corse

2-4, allée de Lodz

69363 LYON Cedex 07

Tél. 04 72 71 26 00 - Fax 04 72 71 26 01

# Sommaire

---

<b>I. PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE.....</b>	<b>3</b>
I.1. PATRIMOINE .....	3
I.2. GESTION.....	4
<b>II. PRESENTATION DES ENJEUX DU SYNDICAT .....</b>	<b>5</b>
II.1. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT.....	6
II.2. ASSAINISSEMENT DU BOURG DE MARCHAMPT.....	6
II.3. COLLECTE DES HABITATIONS EXISTANTES SITUÉES DANS LA ZONE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » .....	7
II.3.1 Commune de LANTIGNIE.....	7
II.3.2 Commune de MARCHAMPT.....	9
II.3.3 Commune de QUINCIE EN BEAUJOLAIS.....	10
II.3.4 Commune de REGNIE DURETTE .....	11
II.4. REHABILITATION DE LA STATION DU POCHON SUR REGNIE DURETTE .....	12
<b>III. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME PLURIANNUEL.....</b>	<b>13</b>
<b>IV. ANNEXES .....</b>	<b>15</b>

## I. Présentation de la collectivité

---

Le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Moyenne Vallée d'Ardières associe 4 communes du département du Rhône :

- ✓ LANTIGNIE,
- ✓ MARCHAMPT,
- ✓ QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS et
- ✓ REGNIE-DURETTE.

La population du territoire syndical est de 3 170 habitants.

En 2006, le syndicat a étendu son domaine de compétence à l'assainissement non collectif.

En 2000, le syndicat a fait réaliser un schéma directeur d'assainissement et une étude de zonage par le cabinet POYRY (anciennement BETURE-CEREC).

Les données de ces études ont été réactualisées en 2007 par le bureau d'études SAFEGE. Le zonage à la parcelle est en cours de réalisation par le bureau d'études SAFEGE.

A l'heure actuelle, la commune de Marchampt n'est pas assainie.

Le syndicat collecte et traite les effluents de 689 abonnés des trois autres communes.

Le parc des installations existantes d'assainissement autonome qui doivent faire l'objet d'un contrôle a été estimé à 1 046 répartis sur les quatre communes.

Le syndicat facture environ 50 000 mètres cubes par an.

### I.1. Patrimoine

Le réseau syndical comporte :

- 23 km de collecteur
- 2 postes de relèvement
- 3 stations de traitement

#### **STATION DE ST-VINCENT – COMMUNE DE QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS,**

- capacité nominale : 1 900 EH
- date de mise en service : 2004
- type de traitement : boues activées avec rizho compostage sur 570 m<sup>2</sup> des boues issues du traitement.

## **STATION DE PONCHON - COMMUNE DE REGNIE DURETTE**

La station de Ponchon traite les effluents de la Commune de Régnié Durette.

*Caractéristiques principales :*

- construite par la société SOLYA
- capacité nominale : 400 EH
- date de mise en service : 1976
- type de traitement : boues activées avec lits de séchage pour le traitement des boues
- Volume moyen journalier de l'effluent : 93 m<sup>3</sup>/j
- Débit moyen horaire : 3,875 m<sup>3</sup>/h
- Débit de pointe horaire : 11,61 m<sup>3</sup>/h
- Débit maximum horaire : 23,22 m<sup>3</sup>/h
- DBO5 : 18,56 kg/j
- MES : 37,12 kg/j

## **STATION DE LANTIGNE**

*Caractéristiques principales :*

- capacité nominale : 650 EH
- date de mise en service : 2006
- type de traitement : traitement biologique sur filtres plantés de roseaux
- milieu récepteur : rivière « Penet ».

## **I.2. Gestion**

La gestion du service a été confiée au 1<sup>er</sup> avril 2007 à la SDEI par un contrat de délégation de service public d'une durée de 12 ans. Elle est assurée par l'agence de Beaujeu.

## II. Présentation des enjeux du syndicat

Le syndicat a fait :

- remettre à jour le chiffrage des opérations prévues au schéma directeur
- procéder au zonage à la parcelle.

En parallèle, il a fait réaliser un bilan de sa santé financière en 2007 qui a montré une capacité d'investissement très limitée par rapport aux besoins en travaux définis dans son schéma directeur.

Le tableau ci-dessous illustre l'ampleur des travaux qui doivent être réalisés, afin de parvenir aux objectifs du schéma directeur.

**Tableau II-1 : Caractéristiques des travaux restant à effectuer**

Commune	Nombre de branchements à raccorder			Linéaire (ml)
	Existants	Futurs	Total	
Lantignié	130	36	166	7 326
Marchampt	146	45	191	7 794
Régnié Durette	28	3	31	2 682
Quincié en Beaujolais	184	45	229	11 758
<b>Total</b>	<b>488</b>	<b>129</b>	<b>617</b>	<b>29 560</b>

L'étude technico-économique comparative entre l'assainissement autonome et l'assainissement collectif montre que seuls les hameaux cités dans le document pourront être raccordés au réseau collectif pour un coût économiquement acceptable.

Les travaux sont détaillés en *Annexe 1*.

Il est prévu en conséquence pour les prochaines années, de limiter ses investissements aux opérations identifiées comme prioritaires au regard de l'environnement .

## II.1. Zonage d'assainissement

Le zonage d'assainissement de la collectivité n'a jusqu'à présent jamais été défini à la parcelle.

La collectivité a donc décidé de faire réaliser ce zonage à la parcelle et de le soumettre à l'enquête publique.

*Cette opération est prioritaire sur toutes les autres.*

✓ Frais d'études pour la définition du zonage à la parcelle : 8.500 € H.T.

✓ Frais d'enquête : 1.500 € H.T.

**Soit un total H.T. de 10.000,00 €.**

## II.2. Assainissement du Bourg de Marchampt

La commune de Marchampt ne dispose d'aucun réseau d'assainissement, ni de capacité de traitement des effluents.

Une opération d'assainissement de la commune a été inscrite au précédent contrat triennal avec le Conseil Général du Rhône, et financée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Elle comprenait :

- ✓ la pose d'un collecteur dans le bourg, la pose d'une conduite de transport vers la future station et la construction de la future station de 500 équivalents-habitants ;
- ✓ 370 ml de canalisation fonte de diamètre 200 mm devaient assainir 30 habitations ;
- ✓ 800 ml de canalisation fonte de diamètre 200 mm assuraient le transport vers la future station,

pour un montant total de travaux de **235 000 € HT.**

La réalisation du projet a été retardée à la suite de problèmes d'acquisition de terrains, de difficultés techniques pour la définition du tracé des canalisations dans le bourg, et de difficultés d'obtention de l'autorisation du rejet de la part des services de la Police de l'Eau.

De plus, le montant des travaux a évolué depuis la présentation du premier dossier du fait de l'emplacement de la future station - se situant 300 m plus bas que prévu.

Il a fallu faire des études géotechniques supplémentaires et prévoir le raccordement de plus d'habitations (32 branchements) afin de permettre le fonctionnement optimal de la future station.

Il a fallu notamment prévoir de raccorder l'immeuble HLM donc l'assainissement s'est révélé défectueux.

Il est proposé de conserver le financement du projet initial sans la construction de la station dans le précédent contrat triennal et de reporter dans le présent contrat les opérations suivantes :

- la construction de la future station pour 420 000 € HT
- le raccordement des habitations supplémentaires du bourg pour 200 000 € HT,

**Soit un total de : 620 000 € HT**

### II.3. Collecte des habitations existantes situées dans la zone « assainissement collectif »

Dans la logique de son zonage d'assainissement, le syndicat doit poursuivre ses efforts en matière de collecte des effluents des habitations situées dans la zone d'assainissement collectif.

Etant donné les capacités financières limitées du syndicat, le comité syndical a décidé de consacrer ce programme pluriannuel aux zones à desservir en priorité dans chacune des communes.

#### II.3.1 Commune de LANTIGNIE

Etat de l'existant :

La commune de Lantignié dispose d'un réseau d'assainissement circonscrit au bourg ainsi qu'aux hameaux avoisinants de « Les Monthieux », « Les Pelloux ». Le rejet s'effectue sur une station d'épuration située en aval du Bourg, à proximité de la route de Lantignié à Régnié Durette.

La station d'épuration est neuve ( 650 EH ) et peut accueillir les hameaux qui ne sont pas encore raccordés.

Secteurs raccordables:

Les hameaux d'importances susceptibles d'être raccordés sur Lantignié sont:

- ✓ Le Tracot ;
- ✓ Vers Guillin ;
- ✓ Les Bidons ;
- ✓ Le Charnay ;
- ✓ La Salle ;
- ✓ Les Paignions ;
- ✓ Aux Vergers ;
- ✓ Vaugervand ;
- ✓ Savoye ;
- ✓ Fontalognier ;
- ✓ Appagnié.

Secteurs à raccorder dans le cadre du programme pluriannuel à la station d'épuration de Lantignié :

*Nota 1* : Le raccordement des hameaux de ce secteur sera effectué via le thalweg en aval du hameau des vergers, vers le réseau d'assainissement du Bourg qui sera existant jusqu'en aval du Tracot.

*Nota 2* : Le hameau de Vaugervand (4<sup>ème</sup> hameau important du secteur) dispose d'un collecteur en direction du Tracot; le rejet se fait actuellement directement en milieu naturel.

Il est prévu de le raccorder sur le réseau du Tracot qui rejoindra le réseau existant situé aux Monthieux via un poste de relevage à implanter aux Praignons.

Tableau II-2 : Vers la station d'épuration de Lantignié

Antenne	Hameau	raccordé à	Nb Bchts (*)	Coût
L8'	Vaugervand	Réseau existant	18	101 000 € HT
L9'	Le Tracot	Les Praignons vers les Monthieux	4	213 000 € HT
L9''	Vers Guillin	Le Tracot	6	98 000 € HT
<b>Total</b>			<b>28</b>	<b>412 000 € HT</b>

(\*) le nombre de branchements correspond au nombre de logements

Secteurs à raccorder dans le cadre du programme pluriannuel à la station d'épuration de Saint Vincent :

Le raccordement du secteur d'Appagné peut être réalisé sur le collecteur principal dit « de transport » de fond de vallée entre « Le chapitre » et la station de Saint Vincent avec raccordement par branches collatérales.

**Tableau II-3 : Vers la station d'épuration de Saint Vincent**

Antenne	Hameau	raccordé à	Nombre Branchements	Coût
L9	Appagnié Est	Réseau existant	5	100 000 € HT
L10	Appagnié	Réseau existant	5	130 000 € HT
<b>Total</b>			<b>10</b>	<b>230 000 € HT</b>

### II.3.2 Commune de MARCHAMPT

#### Etat de l'existant

A l'heure actuelle, la commune de Marchampt n'est pas assainie.

#### Secteurs raccordables:

La commune de Marchampt est composée d'un nombre important de hameaux répartis dans plusieurs vallons ou plateaux et d'un bourg plus important.

Les hameaux d'importances susceptibles d'être raccordés sur Marchampt sont :

- La Salle
- Sagnié
- Carreyve
- Les Michollets
- Vers L'Aye
- Laval
- Les Bons Claudes
- La Palud
- Le Rebois
- Les Palais
- Le Bourg

#### Secteurs à raccorder dans le cadre du programme pluriannuel à la station d'épuration de QUINCIE / MARCHAMPT :

Il est proposé de raccorder au fur et à mesure, l'ensemble des habitations du bourg à la station de traitement nouvellement construite.

Tableau II-4 : Secteur du Bourg

Antenne	Hameau	raccordé à	Nombre de branchements (*)	Linéaire (ml)	Coût
MA*	Le Bourg	Réseau existant	32	620	200 000 € HT
M4	Le Bourg	Réseau existant	6	195	66 000 € HT
M5	Le Bourg	Réseau existant	2	84	29 000 € HT
M6	Le Bourg	Réseau existant	7	200	71 000 € HT
M7	Le Bourg	Réseau existant	1	48	17 000 € HT
M8	Le Bourg	Réseau existant	2	81	29 000 € HT
M9	Le Bourg	Réseau existant	5	147	53 000 € HT
M10	Le Bourg	Réseau existant	3	163	51 000 € HT
<b>Total</b>			<b>26</b>	<b>918</b>	<b>516 000 € HT</b>

- Voir justification au II.1
- (\*) le nombre de branchements correspond au nombre de logements

### II.3.3 Commune de QUINCIE EN BEAUJOLAIS

Etat de l'existant :

La commune de Quincié en Beaujolais est déjà équipée en terme de réseau d'assainissement.

Les effluents sont traités à la station Saint Vincent.

Les secteurs déjà raccordés sont :

♦ Secteur géographique du Bourg :

- Le Bourg
- Les Maisons Neuves St Vincent
- Saint Nizier
- Ribouillon
- La Roche

Secteurs raccordables :

Les hameaux d'importances susceptibles d'être raccordés sur Quincié en beaujolais sont:

- |                   |  |
|-------------------|--|
| - Les Jonnerys    | - Le petit Saint Cyr                                     |
| - Les Nivaudières | - le Ruisseau  |
| - Le Champ        | - Souzy  |
| - Les Joncs       | - le Manoir Montmay                                      |
| - Vitry           | - Les Bateaux  |
| - Ecussol         | - Le petit Montymay                                      |
| - Les Jacquets    | - Le grand Saint Cyr (y compris<br>nouveau lotissement), |
| - Les Vayvolets   |  |

Secteurs à raccorder dans le cadre du programme pluriannuel à la station d'épuration de Saint Vincent sur Regnié Durette :

Il est proposé de retenir les opérations suivantes :

**Tableau II-5 : Vers la station d'épuration de Saint Vincent**

Antenne	Hameau	raccordé à	Branchements (*)	Linéaire (ml)	Coût
Q17	Les Joncs	Réseau existant	2	74	27 000 € HT
Q16	Les Joncs	Le petit Montmay (sud)	7	395	118 000 € HT
Q18	Collecteur du « Le Petit Montmay sud »	Réseau existant	4	770	185 000 € HT
Q18'	Le petit Montmay (sud)	Collecteur du « Le Petit Montmay sud »	11	528	161 000 € HT
Q22	Antenne Montmay	Collecteur transport	4	79	29 000 € HT
<b>Total</b>			<b>28</b>	<b>1 846</b>	<b>520 000 € HT</b>

(\*) le nombre de branchements correspond au nombre de logements

### II.3.4 Commune de REGNIE DURETTE

Etat de l'existant :

La Commune de Régnié Durette est la commune la plus équipée du syndicat en terme de réseau d'assainissement.

En effet, elle dispose de deux réseaux de collecte distincts, terminant chacun sur l'une des deux stations d'épuration :

- ✓ Collecteur en provenance du bourg vers la station de Saint Vincent ;
- ✓ Collecteur en provenance de Vemus vers la station de Ponchon.

La station d'épuration existante de Ponchon est largement surchargée notamment par des entrées d'eau parasite dans son réseau de collecte, et présente un caractère désuet.

Secteur raccordable sur la station de Saint Vincent :

Le hameau susceptible d'être raccordé sur Régnié Durette est :

- ✓ Chez le Bois.

Secteurs raccordables sur la station du Pochon :

Les hameaux susceptibles d'être raccordés sur Régnié Durette sont :

- ✓ Les Braves ;
- ✓ Les Bulliats.

Dans ce programme pluriannuel, le syndicat ne prévoit pas de travaux de collecte sur la commune de Régnié Durette.

## II.4. Réhabilitation de la station du Pochon sur Régnié Durette

La station d'épuration de Ponchon doit permettre de traiter les effluents issus des 273 habitants déjà raccordés du secteur considéré, plus les 43 habitants des Bulliats et des Braves, soit 320 habitants.

En période de vendange s'ajoute une population temporaire de l'ordre de 365 vendangeurs, soit un total en pointe de 685 EH.

Actuellement, la capacité de la station existante est de 465 EH (réalisation en 1976). Sa capacité paraît suffisante pour traiter la pollution domestique raccordée ou raccordable avec une surcharge ponctuelle de 38% liée à l'apport vendangeur.

La capacité d'aération doit être largement dimensionnée pour faire face à la période de pointe.

Des mesures de diagnostics plus importants (recherche d'eaux parasites) permettraient de valider son adéquation au dimensionnement requis, sous condition d'un diagnostic plus poussé des équipements et du génie civil.

Le syndicat prévoit dans une première phase, la réalisation des études de diagnostic et réhabilitation pour un montant de : **87.000,00 € HT.**

### III. Tableau de synthèse du programme pluriannuel

---

Le tableau page suivante récapitule pour chaque commune les antennes de travaux du programme pluriannuel.

N. B. : les prix indiqués sont les montants hors taxes comprenant les travaux, les honoraires et divers.



## IV. Annexes

---

- ANNEXE 1. Schéma directeur d'assainissement mis à jour du chiffrage des opérations – SAFEGE – Mars 2008
- ANNEXE 2. Plan de localisation mis à jour de toutes les opérations du schéma directeur – SAFEGE – échelle 1/10 000<sup>ème</sup> - Mars 2008

# **ANNEXE N° 1**

## **Schéma directeur d'assainissement** **Mise à jour du chiffrage des opérations**

**SAFEGE**

**AVRIL 2008**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA MOYENNE VALLEE D'ARDIERES**

**PROGRAMME PLURIANNUEL**

ANTENNE	COMMUNE	SECTEUR	HAMEAU	RACCORDE A	COUT PROGRAMMATION HT	REPARTITION HT DES DEPENSES											
						2008			2009			2010			2011		
						ml	bchts	Montant	ml	bchts	Montant	ml	bchts	Montant	ml	bchts	Montant
L8'	LANTIGNIE	Les Bidons	Vaugervand	Réseau existant	101 000							215	18	101 000,00			
L9	LANTIGNIE		Appagné Est	Réseau existant	100 000				370	5	100 000,00						
L9'	LANTIGNIE		Le Tracot	Les Praignons vers monthieux	213 000				440	4	213 000,00						
L9''	LANTIGNIE		de Guillin	Le Tracot	98 000							323	6	98 000,00			
L10	LANTIGNIE		Appagné	Réseau existant	130 000							462	5	130 000,00			
MB	MARCHAMPT	Antennes Bourg	Le Bourg	bourg	200 000	614	32	200 000,00									
	MARCHAMPT	STATION D'EPURATION			420 000			420 000,00									
M4	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 3	Réseau existant	66 000				195	6	66 000,00						
M5	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 4	Réseau existant	29 000				84	2	29 000,00						
M6	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 5	Réseau existant	71 000				200	7	71 000,00						
M7	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 6	Réseau existant	17 000							48	1	17 000,00			
M8	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 7	Réseau existant	29 000							81	2	29 000,00			
M9	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 8	Réseau existant	53 000							147	5	53 000,00			
M10	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 9	Réseau existant	51 000							163	3	51 000,00			
Q16	QUINCIE		Les Joncs	Le Petit Montmay Sud	118 000										395	7	118 000,00
Q17	QUINCIE		Les Joncs	Réseau existant	27 000							74	2	27 000,00			
Q18	QUINCIE		collecteur du Le Petit Montmay Sud	Existant	185 000										770	4	185 000,00
Q18'	QUINCIE		Le Petit Montmay Sud	collecteur du Le Petit Montmay Sud	161 000										528	11	161 000,00
Q22	QUINCIE		Antenne Montmay	Col. Transport	29 000				79	4	29 000,00						
R2'	REGNIE DURETTE		STEP	STEP	87 000												87 000,00
Z1	S.I.A.M.V.A		ZONAGE D'ASSAINISSEMENT		10 000			10 000,00									
					Linéaire (ml)	ml	bchts		ml	bchts		ml	bchts		ml	bchts	
					Branchements( U)	614	32		1 367	28		1 514	42		1 693	22	
<b>TOTAL HT TRAVAUX</b>					<b>2 195 000</b>	<b>630 000,00</b>			<b>508 000,00</b>			<b>506 000,00</b>			<b>551 000,00</b>		

## **ANNEXE N° 2**

### **Schéma directeur d'assainissement**

#### **Plan de localisation mis à jour**

**SAFEGE**

**échelle : 1/10 000<sup>ème</sup>**

**AVRIL 2008**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA MOYENNE VALLEE D'ARDIERES**

**PROGRAMME PLURIANNUEL APRES 2011**

ANTENNE	COMMUNE	SECTEUR	HAMEAU	RACCORDE A	APRES 2011		
					ml	bchts	Montant
					L1	LANTIGNIE	Les Bidons
L2	LANTIGNIE	Les Bidons	Les Bidons Ouest	Les Chappes	532	29	199 000,00
L4	LANTIGNIE	Les Bidons	Vers les Chappes	le Charnay	735	4	176 000,00
L5	LANTIGNIE	Les Bidons	Le Charnay	Les Vergers du bas	535	5	136 000,00
L6	LANTIGNIE	Les Bidons	La Salle	Les Vergers	688	10	191 000,00
L7	LANTIGNIE	Les Bidons	Les Vergers - Savoye	Le Tracot	1565	19	406 000,00
L8*	LANTIGNIE	Les Bidons	Vaugervand	Réseau existant			
L9	LANTIGNIE		Appagné Est	Réseau existant			
L9'	LANTIGNIE		Le Tracot	Les Praignons vers monthieux			
L9''	LANTIGNIE		de Gullin	Le Tracot			
L10	LANTIGNIE		Appagné	Réseau existant			
L11	LANTIGNIE		Appagné haut	Col. Transport	801	13	157 000,00
L11'	LANTIGNIE		Appagné RD 78	Appagné haut	355	9	114 000,00
MA	MARCHAMPT	du Bourg	Le Bourg	Collecteur transport			
MB	MARCHAMPT	Antennes Bourg	Le Bourg	bourg			
MC	MARCHAMPT / QUINCIE	COLLECTEUR TRANSPORT		STEP			
	MARCHAMPT	STATION D'EPURATION					
M1	MARCHAMPT	du Bourg	Vers l'Aye	Réseau existant	452	8	126 000,00
M2	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 1	Réseau existant	173	3	53 000,00
M3	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 2	Réseau existant	50	5	28 000,00
M4	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 3	Réseau existant			
M5	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 4	Réseau existant			
M6	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 5	Réseau existant			
M7	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 6	Réseau existant			
M8	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 7	Réseau existant			
M9	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 8	Réseau existant			
M10	MARCHAMPT	du Bourg	Antenne 9	Réseau existant			
M11	MARCHAMPT	Nord du Bourg	Laval	Les Bons Claudes	651	5	169 000,00
M12	MARCHAMPT	Nord du Bourg	Les Bons Claudes du bas	Réseau existant	275	3	75 000,00
M12'	MARCHAMPT	Nord du Bourg	Les Bons Claudes du haut	Les Bons Claudes du bas	330	7	98 000,00
M13	MARCHAMPT	Nord du Bourg	Les Rebois	La Palud	682	8	182 000,00
M13'	MARCHAMPT	Nord du Bourg	La Palud	le Bourg	541	3	146 000,00
M14	MARCHAMPT	Nord du Bourg	Les Palais	Les Rebois	604	13	182 000,00
M15	MARCHAMPT	Bas de Sagné	Les Michollets	Sagné	818	5	202 000,00
M16	MARCHAMPT	Bas de Sagné	Sagné	La Salle	958	11	258 000,00
M17	MARCHAMPT	Bas de Sagné	Carreye	La Salle	554	17	184 000,00
M18	MARCHAMPT	Bas de Sagné	La Salle Ouest	La Salle	469	5	132 000,00
M19	MARCHAMPT	Bas de Sagné	La salle( poste )	STEP	318		81 000,00
QA	QUINCIE		Montmay	Collecteur voie verte			
Q4	QUINCIE	du Bourg	Les Jonnerys Nord	Réseau existant	265	9	152 000,00
Q5	QUINCIE	du Bourg	Les Jonnerys Sud	poste Les Jonnerys	270	8	91 000,00
Q5'	QUINCIE	du Bourg	Le Champ	Les Jonnerys	542	10	163 000,00
Q6	QUINCIE	du Bourg	Vitry	Le Champ	355	8	112 000,00
Q6'	QUINCIE	du Bourg	Vitry bas	Vitry	428	12	210 000,00
Q7	QUINCIE	du Bourg	Le Grand Saint Cyr	Ecussol	1296	21	375 000,00
Q8	QUINCIE	du Bourg	Ecussol	Le Bourg	297	3	84 000,00
Q9	QUINCIE	du Bourg	Le Petit St Cyr	Ecussol	782	16	235 000,00
Q12	QUINCIE	du Bourg	Les Vayvolets	réseau existant ( cimetiére )	681	6	187 000,00
Q12'	QUINCIE	du Bourg	Les Vayvolets du haut	Les Vayvolets	402	4	113 000,00
Q13	QUINCIE	du Bourg	Les Jacquets	Les Jons	772	11	222 000,00
Q14*	QUINCIE	du Bourg	Les Nivaudières	St Nizier	504	13	231 000,00
Q15	QUINCIE		poste lotissement Saint Nizier	Q 18	232	2	62 000,00
Q15'	QUINCIE		Saint Nizier	Lotissement	384	9	117 000,00
Q16	QUINCIE		Les Jons	Le Petit Montmay Sud			
Q17	QUINCIE		Les Jons	Réseau existant			
Q18	QUINCIE		collecteur du Le Petit Montmay Sud	Existant			
Q18'	QUINCIE		Le Petit Montmay Sud	collecteur du Le Petit Montmay Sud			
Q18''	QUINCIE		Le Ruisseau	Le Petit Montmay Sud	517	5	143 000,00
Q19	QUINCIE		Le Souzy	Les Bateaux	842	9	221 000,00
Q20	QUINCIE		Les Bateaux	Montmay	761	5	204 000,00
Q21	QUINCIE		Montmay	Col. Transport	583	6	161 000,00
Q22	QUINCIE		Antenne Montmay	Col. Transport			
R1	REGNIE DURETTE		Les Buillats	Reseau STEP Pochon	1156	11	307 000,00
R2	REGNIE DURETTE		Les Braves	Reseau STEP Pochon	791	11	210 000,00
R2'	REGNIE DURETTE		STEP	STEP			638 000,00
R4	REGNIE DURETTE		Chez le Bois	Réseau existant	735	6	201 000,00
Z1	S.I.A.M.V.A		ZONAGE D'ASSAINISSEMENT				
					ml	bchts	
					24 985	370	
<b>TOTAL HT TRAVAUX</b>					<b>7 819 000,00</b>		